

REGLEMENT de la SAINTE ROSE 2026

PRÉLIMINAIRE

La Sainté Rose est une manifestation solidaire s'inscrivant dans le cadre d'Octobre rose. Les bénéfices sont reversés à la Ligue contre le cancer, Comité de la Loire, pour l'accompagnement des patients du territoire ligérien.

La manifestation pédestre, objet du présent règlement est **interdite à tous engins à roue(s)**, hors ceux de l'organisation et autorisés par celle-ci (joëlette, fauteuil et poussettes pour enfants autorisées en fin de cortège). Le présent règlement définit les règles applicables à l'ensemble de la manifestation.

1-ORGANISATEUR

La manifestation "La Sainté Rose" est organisée par les bénévoles de l'association Loi 1901 "La Sainté Rose »,
Contact : <https://lasaintrose.fr/contact/> ou lasaintrose@outlook.fr

2-DATES & HORAIRES - LIEUX - NATURE DE LA MANIFESTATION

La manifestation se déroulera le **dimanche 04 octobre 2026** au Parc des Expositions-Bd Jules Janin, Allée des Olympiades, 42000 ST ETIENNE.

Le site sera accessible au public de 8H30 à 14H, **le dossard est obligatoire** pour l'accès au Parc Expo. **Accès à l'évènement** : Bd Jules Janin. **Privilégiez l'utilisation des transports en commun et le co-voiturage / Parkings Zénith, Parc des sports de l'Etivallière ...**

Elle comporte 3 épreuves de marche ou course à allure libre, sans chrono ni classement (matrus, adultes, seniors). Les départs et arrivées se feront à partir du Parc Expo. Venez en famille, entre amis et collègues ou en mode sportif.

Le village Partenaires-Animation est réservé aux participants avant le départ et est ouvert à tous, après le départ de la course : Petite restauration / Buvette / Boutique Sainté Rose / Stands d'information / Animation.

La manifestation est limitée à 6600 participants adultes.

3-LES EPREUVES

Toute participation nécessite une inscription et un dossard 2026 retiré sur présentation **d'une pièce d'identité**. Les parcours sont entièrement balisés et sécurisés à la fois par les bénévoles de l'équipe organisatrice et la Police Municipale.

Epreuves enfants : Les Matrus

Epreuves réservées aux enfants de 4 ans à 10 ans : années de naissance entre 2016 et 2022

Départ en trois vagues par tranche d'âge sur des distances adaptées (400, 500 et 800m)

Une autorisation parentale (*téléchargeable lors de l'inscription en ligne*) doit obligatoirement être remplie en ligne à l'inscription.

Epreuve Marche-course loisir allure libre (pas de chrono) La Grabotte (3km), La Pampille (5km) & La Jarjille (8km)

Ces épreuves en « allure libre » sont ouvertes à tous sans condition d'âge.

Les participants sont dispensés de fournir un certificat médical ou une licence.

Il est toutefois de la responsabilité de chaque participant non licencié, de s'assurer de son aptitude physique pour la formule pour laquelle il s'engage. Pour ce faire, il est recommandé à chacun, d'obtenir son **attestation de Parcours de Prévention santé** (PPS). Cette attestation s'obtient en ligne via le site <https://pps.athle.fr/>

Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte.

Parcours permettant la participation de joëlettes, fauteuils et poussettes pour enfants (autorisées en fin de cortège).

Epreuve seniors en perte d'autonomie :

Parcours d'environ 400m, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Animaux

Nos amis les animaux ne sont pas autorisés ni sur le site ni sur les parcours.

4-CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS / T-SHIRT SOLIDAIRE

Les tarifs incluent les frais d'inscription : INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE à partir de notre site internet

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES :

- **Matrus** (enfants de de 4 à 10 ans) : **5 Euros** avec T-shirt (taille selon disponibilité) & Dossard

- Parcours tout public La GRABOTTE (3 km), La PAMPILLE (5 km), La JARJILLE (8 km) :
Adultes & jeunes à partir de 10 ans :
 - **15 Euros : avec T-Shirt** (taille selon disponibilité) & Dossard
 - **11 Euros sans T-Shirt** & avec Dossard (*réutilisation d'un T-Shirt des années précédentes, pour limiter l'impact écologique vous pourrez faire le choix de faire une inscription sans T-Shirt 2026 et d'utiliser un T-Shirt des années précédentes tout en restant en accord avec le symbole du T-Shirt rose de l'évènement*).

- **Séniors en perte d'autonomie** : **5 Euros** avec T-shirt (taille selon disponibilité) & Dossard

INSCRIPTIONS PAR EQUIPES :

Tarif identique aux inscriptions individuelles : **pour les équipes « entreprises » de plus de 10 personnes nous consulter via l'adresse lasainterose.partenariats@outlook.fr**, afin d'obtenir un code spécifique

LES DROITS D'INSCRIPTION :

Ils couvrent aussi :

- la sécurité des participants sur le parcours
- l'accès au Village Partenaires-Animation, avant le départ de la manifestation
- la participation au tirage au sort de dossards : lots attribués lors du retrait des dossards

LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

- Inscriptions des équipes de plus de 10 personnes au plus tard le 11 septembre 2026
- Inscriptions individuelles, au plus tard le mercredi 30 septembre à minuit ou dès que la limite des 6600 participants inscrits, sera atteinte (hors enfants).

T-SHIRT SOLIDAIRE : si vous ne souhaitez pas vous déplacer ou ne pouvez pas participer, vous pouvez acheter un T-shirt solidaire au prix d'une inscription (15€), **à récupérer la veille** selon les modalités de retrait Dossards/T-shirt

Vous pouvez aussi faire un don soit directement sur notre site, soit lors de la manifestation.

RETRACTATION

Tout engagement est ferme et définitif et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non-participation.

5-RETRAIT DES DOSSARDS :

Très fortement conseillé le samedi 03 octobre de 10h à 17h30 au Parc des Expositions de Saint-Etienne, sur présentation d'une pièce d'identité.

Bien que déconseillé, les retraits seront également possibles le dimanche 04 octobre de 8h30 à 10h00 uniquement.

6-ASSURANCES

▪ Responsabilité civile

Conformément à la loi, l'association organisatrice a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile pour la durée de la manifestation auprès du Crédit Agricole (SMACL Assurances).

▪ **Individuelle accident et responsabilité civile**

Il incombe aux participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance ou de non-respect du règlement et des consignes.

7-MODIFICATION - ANNULATION

▪ Force majeure / Annulation

En cas de force majeure ou sur requête de l'autorité administrative, pour des raisons sanitaires ou de sécurité, **l'organisateur se réserve la faculté à tout instant de mettre fin à la manifestation en cours, de modifier les parcours ou d'annuler la manifestation.** Les participants en seront prévenus par tous nos moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation.

Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre. Votre contribution restera solidaire aux patients accompagnés par la Ligue contre le cancer Loire.

▪ Récupération des T-shirts en cas d'annulation

Si les conditions ne nous permettent pas de donner le départ de la Sainte Rose, les modalités de distribution du T-shirt correspondant à une inscription seront organisées aux mieux et communiquées par différents moyens de communication (site internet, page Facebook, messagerie électronique).

8-SECURITE

▪ Mesures barrières sanitaires

Si nécessaire, des mesures adaptées seront mises en œuvre pour se conformer aux directives de l'autorité administrative à la date de la manifestation.

Tous nos moyens de communication seront utilisés pour vous indiquer les obligations du moment (Informations sur notre site internet & page Facebook ainsi que sur votre messagerie électronique)

Pour le maintien de l'événement et la protection de tous nous vous demanderons de vous conformer à ces mesures.

▪ Plan Vigipirate

Ne connaissant pas à l'avance le niveau du dispositif plan vigipirate à date de la Sainté Rose, **il est conseillé de limiter vos bagages à main pour faciliter le contrôle à l'entrée du village de la manifestation.**

Aucune consigne disponible sur place.

▪ Sécurité sur les différents Parcours

- Les Matrus (300, 500 ou 800m par tranche d'âge) : entièrement tracé dans le Parc François Mitterrand côté rue Raymond Sommet

- La Grabotte (3km) : en ville sur voies sécurisées et sur voies vertes

- La Pampille (5km) & La Jarjille (8km) : en ville sur voies sécurisées et sur voies vertes

Des bénévoles et la Police Municipale seront postés en plusieurs points du parcours pour guider et sécuriser certains passages. Merci de respecter leurs informations. Il est rappelé que les participants ne sont en aucun cas prioritaires sur les véhicules et en particulier lors des traversées de routes et de lignes de tramway.

- Les secours

Un dispositif de secours est assuré par la Croix-Rouge.

Tout participant est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre participant, dans l'attente des secours.

9-DROIT A L'IMAGE

De par leur participation, les participants renoncent à tout droit personnel à image (fixe ou audiovisuelle) et autorisent l'organisateur ainsi que les ayants droit et partenaires à utiliser celle-ci, prises à l'occasion de sa participation à la Sainté Rose, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, selon la loi, les règlements ou les traités en vigueur.

10-RGPD (Le règlement général sur la protection des données)

Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 établissant des règles sur la collecte et l'utilisation des données sur le territoire français. Conformément à cette règle, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. L'organisateur s'engage à ne faire aucun usage des données collectées en dehors de la Sainté Rose.

11-EVENEMENT ECO-RESPONSABLE

Venez avec votre gobelet personnel OU utilisez des écocup's Sainté Rose en vente sur place, ainsi que des gobelets consignés.

Aucune bouteille d'eau ne sera distribuée à l'arrivée. **Vous aurez accès à de l'eau à l'aide de votre gobelet.**

Vous avez le choix d'utiliser un T-Shirt d'une année précédente pour limiter votre impact écologique.

La Buvette propose uniquement des produits locaux.

Objectif zéro déchet, des poubelles de tri sélectif seront à disposition sur le site.

Mise en place de toilettes sèches

12-ACCEPTATION COMPLETE DU REGLEMENT

Tout participant s'inscrivant à la Sainté Rose reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sans réserve.

Le règlement sera affiché sur site le jour de la manifestation.